

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val-de-MARNE Jeudi 2 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 octobre à 19h30, les adhérents de la FFESSM VAL-DE-MARNE, Comité Départemental du Val-de-Marne de la FFESSM, association loi de 1901, se sont réunis dans les bureaux du 1 avenue Danielle Casanova à Champigny-sur-Marne 94500, sur convocation du Comité Directeur en date du 8 août 2025. Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque adhérent en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Charles HUOT, Président du Comité Directeur. Mesdames Géraldine LAMBRECHTS et Françoise FIEMEYER acceptant ces fonctions, sont appelés comme scrutateurs et membres du bureau de vote, Françoise Fiemeyer qui l'accepte est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, l'ensemble constituant le bureau de l'Assemblée Générale.

Le tout conformément aux statuts.

Le Président Charles HUOT constate d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau de l'assemblée, que 16 Clubs adhérents sont présents ou représentés et possèdent 41 voix sur 83, soit 49%. Ce nombre composant donc plus du quart requis, l'Assemblée est régulièrement constituée et, conformément aux statuts Titre 2 Section 1, peut valablement délibérer.

Le Président HUOT rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Rapport moral du Président.
- ✓ Rapport du Trésorier.
- ✓ Rapport des Vérificateurs Comptables.
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2024-2025.
- ✓ Affectation du Résultat.
- ✓ Quitus au Trésorier.
- ✓ Budget 2025-2026
- ✓ Rapport du Secrétaire.
- ✓ Rapport d'activités de chaque commission.

1. Rapport du Président Huot

En préambule, le Président Huot accueille et remercie les membres de l'Assemblée pour leur présence.

Le Président remercie aussi chaleureusement l'ancienne équipe du CODEP, Jérôme MOISSON et Laurent LEBRIS, ainsi que tous les membres du Comité Directeur et responsables de Commissions pour le travail effectué tout au long de l'année 2024-2025.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val-de-MARNE Jeudi 2 octobre 2025

Il rappelle les commissions présentes dans le département ainsi que les noms de leurs présidents, beaucoup ayant changé avec la nouvelle mandature :

- Apnée – Jean-François BARBÉ – Nouvel Instructeur régional Apnée
- Biologie – Laurence COLOMBO
- Nage avec Palme – André CHANTELOT
- Photo Vidéo – Dominique VIOLA
- Handisub – Esther MEYER
- Technique – Denis LE CHEVANTON
 - Secourisme : Jonathan MARIE
 - Tiv : Henri MARÉCHAL

Il présente un tableau comparatif des licenciés dans les départements de la région Île-de-France, le Val-de-Marne se situant dans la moyenne basse par département.

Il rappelle la liste des clubs présents dans le Val-de-Marne en précisant ceux qu'il a visités durant l'année écoulée. Il continuera ces visites durant l'année 2025–2026.

Il souhaite développer dans le département des conventions de partenariat entre les écoles d'ingénieurs et universités présentes sur le territoire et nos clubs, sur le modèle de la convention du club de Créteil avec l'UPEC.

Approbation du rapport du Président :

Proposition de vote est faite à l'Assemblée pour l'approbation du rapport moral du président pour l'année 2024–2025

✓ **Le rapport du Président est approuvé à l'unanimité**

Le rapport complet du président se trouve dans le document [Annexe page 4](#)

2. Rapport de la trésorière Géraldine Lambrechts

La trésorière rappelle que pour la bonne forme, le CODIR a approuvé ces comptes lors de la réunion du 18 septembre 2025, comptes qui avaient été préalablement vérifiés par Laurent WOLF le 15 septembre 2025.

La trésorière donne alors les éclairages nécessaires sur les éléments composant le bilan et le compte de résultat du CODEP. Elle explique les différences majeures par rapport à l'année précédente : investissement en fourniture et matériel en hausse, hausse des produits due à l'importance du nombre d'actions réalisées, baisse des frais de déplacement, augmentation des frais de réception notamment dû à la journée de fin d'année organisée par la technique, achat de vêtements par la technique et l'apnée, et important budget cadeaux lié aux cadeaux de fin de mandature et cadeaux de la technique.

Le CODIR a décidé de subventionner les jeunes plongeurs pour la première fois en 2024–2025.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val-de-MARNE Jeudi 2 octobre 2025

Les subventions du département ont été supérieures à l'attendu ; en conséquence les comptes du CODEP présentent un bénéfice de 14 950 €.

Les comptes 2024 – 2025 se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	: 138 133 €
Total des produits	: 92 594 €
Total des charges	: 77 644 €
Résultat net comptable (excédent) :	14 950 €

Elle présente ensuite le tableau des immobilisations, où figure le détail des investissements de cette année, et précise que le déménagement à Champigny et la présence d'un espace de stockage va nous permettre de rapatrier tout le matériel du CODEP à Champigny et de réaliser un inventaire physique.

Rapport du vérificateur des comptes Laurent WOLF

La vérification a été réalisée le 15 septembre 2025 par Laurent WOLF plongeur licencié au Club de Villiers-sur-Marne, et sous le contrôle de Géraldine LAMBRECHTS (Trésorière du CODEP 94) et Françoise FIEMEYER (Secrétaire du CODEP 94).

La copie du certificat ainsi que le rapport du trésorier seront annexés à ce rapport et seront publiés sur le site Internet de la FFESSM Val de Marne. (<https://ffessm-codep94.vpdive.com/>)

Approbation des comptes :

Proposition de vote est faite à l'Assemblée pour l'approbation des comptes sur la saison 2024 – 2025.

- ✓ **L'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité.**

Quitus au trésorier :

Proposition de vote du quitus au Trésorier sur la saison 2024 – 2025.

- ✓ **L'Assemblée Générale donne le QUITUS au Trésorier à l'unanimité.**

Affectation de l'excédent pour l'exercice 2024-2025

Proposition d'affectation de l'excédent de 14 950 € en réserve générale.

- ✓ **L'affectation de l'excédent en « Réserves Générales » est approuvée à l'unanimité.**

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val-de-MARNE Jeudi 2 octobre 2025

Budget prévisionnel pour l'année 2025–2026

- Budget des commissions pour l'année 2025–2026.

À noter que le budget de la PSP n'a pas été reconduit compte-tenu que cette commission n'existe plus, et transféré sur la commission Handisub créée l'année dernière au CODEP 94. L'important déficit autorisé de la commission NAP correspond à la base de Torcy, pris en charge par le CODEP dans l'attente d'un accord avec le CODEP 77.

COMMISSION	BUDGET 2024 - 2025			REALISE 2024 - 2025			BUDGET 2025 - 2026		
	CHARGES	PRODUITS	DEFICIT AUTORISE	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT	CHARGES	PRODUITS	DEFICIT AUTORISE
TECHNIQUE	37 000	35 000	-2 000	39 389	52 629	13 240	41 157	41 240	83
ENVIRONN & BIO	13 500	11 000	-2 500	15 153	13 620	-1 533	30 460	27 950	-2 510
APNEE	13 635	8 815	-4 820	8 643	8 525	-118	7 664	4 265	-3 399
NAP	1 000	2 000	1 000	10 579	5 310	-5 269	7 995	3 720	-4 275
AUDIOVISUEL	200	0	-200	0	0	0	200	0	-200
HANDISUB	0	0	0	0	0	0	500	0	-500
PSP	500	0	-500	0	0	0	0	0	0
TOTAL COMMISSIONS	65 835	56 815	-9 020	73 763	80 084	6 321	87 976	77 175	-10 801

- Budget prévisionnel du CODEP :

Le budget prévisionnel du CODEP est sensiblement identique au budget 2024–2025, la différence majeure étant un budget de subvention aux clubs sur projets permettant notamment de financer la politique d'aide à nos champions et jeunes présentée par le président.

Approbation du budget prévisionnel 2025–2026 :

Proposition de vote est faite à l'Assemblée pour l'approbation du budget prévisionnel 2025–2026.

L'Assemblée Générale approuve les comptes à l'unanimité.

Le rapport complet de la trésorière se trouve dans le document [Annexe page 12](#)

3. Rapport de la secrétaire Françoise Fiemeyer

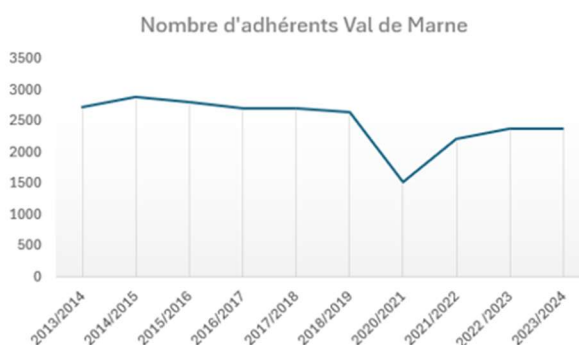
La secrétaire rappelle les commissions représentées au sein du CODEP, et rappelle que le CODEP est prêt à ouvrir les commissions absentes moyennant d'avoir une équipe pour les faire fonctionner.

Informations licenciés :

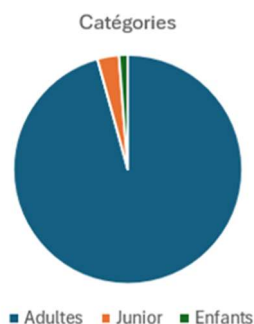
39 clubs sont actuellement en activité dont 3 SCA.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val-de-MARNE Jeudi 2 octobre 2025

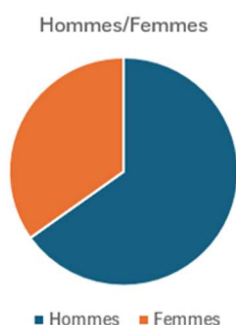
Le nombre de licenciés du Val-de-Marne se stabilise mais n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise du COVID.



La représentation des enfants et juniors reste très minoritaire, ce qui s'explique en partie par les créneaux piscine, tard le soir non adaptés aux enfants.



La répartition hommes / femmes reste très déséquilibrée



Comme pour l'année passée, la secrétaire indique que les activités administratives du CODEP sont principalement concentrées sur la « maintenance » des différentes listes de communication (réalisée par Alain Bellanger) et des dossiers, sur l'organisation des réunions et la communication vers les clubs, les liens avec le CDOS, et le déménagement de Gentilly à Champigny.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val-de-MARNE Jeudi 2 octobre 2025

Approbation du rapport de la secrétaire :

Proposition de vote est faite à l'Assemblée pour l'approbation du rapport de la secrétaire pour l'année 2024–2025.

✓ **L'Assemblée Générale approuve le rapport de la secrétaire à l'unanimité.**

Le rapport complet de la secrétaire se trouve dans le document [Annexe page 24](#)

4. Communication CODEP 94 (Marie-Christine Clément)

La responsable de la communication rappelle le changement d'adresse postale, le siège social du CODEP étant désormais 1 avenue Danielle Casanova – 94500 Champigny-sur-Marne.

Le site internet évolue. Le site hébergé par Assoconnect est en cours de migration vers l'hébergeur VP Dive. Le choix de cette solution est en adéquation avec le partenariat créé entre la FFESSM et VP Dive. Elle permet notamment de récupérer automatiquement des informations provenant de la base fédérale et des clubs du département utilisant déjà VP Dive. Le lien existant avec HelloAsso pour la récolte des paiements va faciliter la gestion.

Elle présente l'organisation du site qui est déjà en ligne (ffessm-codep94.vpdive.com) la finalisation de la migration et l'arrêt de l'ancien site sont prévus pour fin janvier 2026.

La présentation complète de la responsable communication est disponible dans le document [Annexe page 31](#)

5. Rapport des commissions

Commission Apnée

Le président de la commission Jean-François Barbé est représenté par Lydia Boufidjeline.

Le rapport de la commission Apnée complet se trouve dans le document [Annexe page 47](#)

Précision sur les dates de formation :

- Formation IE, J1-J2 : 22 et 23 novembre. Tarif 80 €
- MEF1 J1-J2 : 13 et 14 décembre 120€
- Début de formation ACEL-AEEL le 7 novembre, l'examen final aura lieu à la Roche-en-Brenil. Tarif : 250 €
- Organisation du RIFAA : la partie commune RIFA+PSC1 sera organisée par la commission Technique du CODEP (1,5 jours), la partie spécifique apnée permettant la délivrance du RIFAA sera organisée par la commission Apnée sur ½ journée.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val-de-MARNE Jeudi 2 octobre 2025

À noter, comme l'année dernière, la commission Apnée organise une compétition sélective et régionale d'Apnée à Villeneuve-Saint-Georges.

Commission Environnement et Biologie Subaquatique (CDEBS)

La présidente Laurence Colombo présente les activités réalisées durant l'année écoulée et les projets pour 2025–2026.

Le rapport de la commission CDEBS complet se trouve dans le document [Annexe page 58](#)

À noter, la commission est victime de son succès, déjà 65 inscrits cette année !

Les scoops (page 60) sont des petites infos ou événements type exposition.

En 2025 le département a refusé de subventionner le voyage à Colera car il ne subventionne plus les voyages à l'étranger. En 2026 le voyage aura lieu en France.

Commission Handisub

La présidente de la commission Esther Meyer est représentée par Françoise Fiemeyer.

Le rapport de la commission Handisub complet se trouve dans le document [Annexe page 77](#)

La commission Handisub du CODEP94 contribue aux actions organisées au niveau national et régional.

Elle est toujours à la recherche de nouveaux encadrants Handi pour permettre à toujours plus de plongeurs en situation de handicap de plonger, n'hésitez pas à contacter Esther.

Le club de Fresnes aimerait organiser dans son club une découverte du Handisub. Contact est pris.

Commission Nage avec Palmes

André Chantelot président de la NAP est représenté par Françoise Fiemeyer.

Le rapport de la commission NAP complet se trouve dans le document [Annexe page 82](#)

À noter les faits marquants de l'année 2024–2025 :

- Une convention a été signée avec la base de Torcy et nos nageurs retournent régulièrement s'entraîner à Torcy.
- Un stage d'entraînement a été organisé à Champs-sur-Marne en avril.
- Deux compétitions, dont une manche régionale, organisées par les clubs du département
- Le département compte des champions au niveau régional, national et international.

La commission NAP mise sur les jeunes avec la volonté de se développer chez les juniors.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la FFESSM Val-de-MARNE Jeudi 2 octobre 2025

Commission Photo/Vidéo

Dominique Viola président de la commission Photo/Vidéo est représenté par Françoise Fiemeyer

Le rapport de la commission Photo/Vidéo complet se trouve dans le document [Annexe page 90](#)

À noter les faits marquants de l'année 2024–2025 :

- En complément des cours théoriques dispensés à la piscine de Nogent, un voyage à l'île Maurice a permis de faire passer des niveaux 1 de photo.
- Création de liens de partenariat avec la région IDF.
- Participation à la compétition IDF, et bravo à Dominique qui a reçu le 2e prix de la photo d'ambiance.
- Cette année la commission a investi dans du matériel d'occasion mais haut de gamme.

La commission a la volonté dans ses formations de proposer plus de séances pratiques, notamment à Beaumont-sur-Oise.

Le département des Yvelines met en ligne des vidéos de cours photo à partager.

Commission Technique

Denis Le Chevanton président de la commission Technique présente les activités réalisées durant l'année écoulée et les projets pour 2025–2026.

Le rapport de la commission Technique complet se trouve dans le document [Annexe page 94](#)

Faits marquant en 2024–2025 :

- Développement de la communication
- Investissement matériel important, pour les formations CODEP et aussi au bénéfice des clubs
- Lancement d'une action pour la féminisation de la plongée
- Financièrement, la formation GP-N4 déficitaire est financée par les autres formations techniques, notamment l'Initiateur
- Augmentation du nombre d'actions et gros succès des formations Initiateur
- Volonté que tout plongeur participant à une formation organisée par le CODEP reparte avec quelque chose, d'où l'achat de cadeaux et goodies.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
de la
FFESSM Val-de-MARNE
Jeudi 2 octobre 2025

- La commission technique s'est équipée de matériel permettant de tester la qualité de l'air en sortie des compresseurs. Cette offre de service aux clubs est disponible sur le site internet.

Toutes les formations 2025-2026 sont en ligne sur l'ancien site du CODEP.
(<https://codep94-ffessm.assoconnect.com/>)

Clôture de la réunion.

Charles Huot remercie une nouvelle fois tous les participants à cette réunion pour leur présence, la qualité des débats et leur implication dans le mouvement sportif.

Aucune question n'étant plus soumise à l'Assemblée générale, les travaux s'achèvent à 21h40.



Le Président
Charles HUOT



Le Secrétaire
Françoise FIEMEYER